DLP 20-6-86061581



AVERTISSEMENTS AGRICOLES(R)

REGION AQUITAINE

GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33150 CENON
Tél. 56 - 86 22 75

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

N°ISSN 0763-7314

BULLETIN TECHNIQUE N° 14 - VENDREDI 30 MAI 1986



F R A I S I E R

* VARIETES EN FIN DE RECOLTE : AUCUN TRAITEMENT A ENVISAGER.
* VARIETES TARDIVES ET DE PLEIN CHAMP : APPLIQUER UN TRAITEMENT ANTI-BOTRYTIS ET OIDIUM.
* VARIETES REMONTANTES :
  - APPLIQUER UN TRAITEMENT CONTRE L'OIDIUM ET L'ANTHRACNOSE.
  - SURVEILLER LES VERS GRIS.

VARIETES PRECOCES OU DE SAISON EN FIN DE RECOLTE

Aucun traitement est à envisager, toutefois si la culture est destinée à être conservée en 2ème année, nous conseillons de poursuivre une protection moins soutenue contre les maladies du feuillage.

VARIETES TARDIVES ET DE PLEIN CHAMP

OIDIUM

Situation :

Les conditions climatiques et le stade phénologique des cultures tardives et de plein champ sont favorables à l'installation de ce champignon.

Préconisation :

Appliquer un produit spécifique (voir bulletin n° 12 du 15 mai).

P.122

Abonnement annuel : 150 F

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles d'AQUITAINE. Le Directeur-Gérant : A. GRAVAUD. C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BOTRYTIS

Situation :

Quelques attaques sur fruits verts sont relevées dans ce type de culture dans les régions de Vergt, Sainte Foy la Grande et Clairac. Par ailleurs, les conditions climatiques (chaleur et humidité) sont à l'heure actuelle très favorables au développement du champignon.

Préconisation :

Renouveler le traitement avec un produit spécifique (voir bulletin n° 7 du 11 avril).

PUCERONS

Situation :

Installation des populations de pucerons vert et jaune. En dehors de leurs dégâts directs sur la culture, ces insectes sont souvent vecteurs de maladies virales. Ce dernier critère doit être particulièrement pris en considération si l'on désire conserver la fraiseraie en 2ème année.

Préconisation :

Appliquer un traitement lorsque l'on décèle la présence d'un insecte par feuille.

ATTENTION AU MELANGE DES PRODUITS :

En raison de la carence des connaissances sur la compatibilité des différentes spécialités appliquées sur fraisiers, il convient de se renseigner auprès des firmes, soit d'effectuer un test sur quelques plants ou des applications séparées.

A titre indicatif, le mélange des spécialités citées ci-dessous est possible, mais selon les indications recueillies d'utilisation immédiate.

Produits	Actif sur			Délais avant récolte
	Puceron	Oïdium	Botrytis	
PIRIMOR	X			7 jours
SUMISCLEX			X	7 jours
NIMROD		X		7 jours

■ VARIETES REMONTANTES

Les dernières plantations s'effectuent alors que l'émission de hampes florales est déjà observée dans certaines cultures. Un nouveau volume foliaire se trouve alors non protégé. Par ailleurs le vol des noctuelles terricoles est observé depuis une quinzaine de jours.

.../...

OIDIUM

Une première intervention est à envisager. Pour le choix du produit se référer au bulletin n° 12 du 15 mai.

ANTHRACNOSE

Ajouter à la bouillie destinée à lutter contre l'oïdium une des spécialités suivantes :

captane (SEPICAP ou UGECAP)
ou carbendazime (BAVISTINE)
ou captafol (ORTHODIFOLATAN)

VERS GRIS

En cas d'attaque, intervenir :

- par pulvérisation
- ou par appâts.

NOCTUELLES TERRICOLES (Vers gris)

§ Pulvérisation : Lutte délicate. Conditions indispensables à la réussite : traiter au crépuscule avec au moins 800 l d'eau/ha.

§ Appâts : Application difficile. Fabriqués parfois avec du son et alors employés à 50 kg/ha.

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose PC/ha	Produit commercial	Dose PC
acéphate	ORTHENE 50	1,8 kg	ORTHENE 50	4,8 g/kg de son
carbaryl			SEVIN APPAT	30 kg/ha
chlorpyriphos			DURSBAN APPAT	50 kg/ha
cyperméthrine	NOMBREUX	30 g ma/ha	NOMBREUX	30 g ma/100 kg son et par ha
deltaméthrine	DECIS	0,3 l		
endosulfan			THIODAN 35 CE	6 ml/kg de son
endosulfan + parathion			DRIFENE AP EKADRINE	8 ml/kg de son
lindane			NOMBREUX : . pour les appâts au son .pour les appâts prêts à l'emploi	4 g ma/kg de son 30 à 50 kg/ha
perméthrine	AMBUSH PERTHRINE	0,2 l	AMBUSH PERTHRINE	2 ml/kg de son
phoxime			VOLATON 5 G	75 kg/ha

P23